

**AVIS DE RÉUNION
DE LA COMMISSION COMMUNALE DE CONTROLE
DES LISTES ELECTORALES**

**Jeudi 17 mars 2022 à 17 h 00
à la Mairie – Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

1. Examen des mouvements intervenus sur la liste électorale depuis la réunion précédente (*inscriptions – radiations*) ;
2. Règlement des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs contestant une décision.

Affiché le 02 mars 2022

*Thomas COICAUD
Conseiller municipal –membre titulaire*

